

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mamoudzou, le 16 décembre 2024

Le Président du Conseil départemental

À

Monsieur François BAYROU Premier ministre Hôtel de Matignon, 57 rue de Varenne, 75 007 Paris

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MAYOTTE 112 Bd Halidi SELEMANI – BP 101 97645 MAMOUDZOU

Cedex Tel: 0269 66 10 00 www.cg976.fr

Objet

Demande de déclaration de l'état d'urgence à Mayotte et de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Monsieur le Premier ministre,

Je tiens, en premier lieu, à vous adresser, au nom du Conseil départemental de Mayotte et de l'ensemble des Mahoraises, mes sincères félicitations pour votre nomination en qualité de Chef du gouvernement. Je forme le vœu que votre mandat soit couronné de succès et que votre action contribue à relever avec éclat les défis auxquels notre pays est confronté.

Je vous remercie par ailleurs pour l'entretien téléphonique que nous avons eu.

Les conséquences du passage du cyclone Chido sur notre territoire sont d'une gravité inédite et exceptionnelle et dépassent certainement ce qui a été connu sur le territoire national depuis longtemps, alors même que la collectivité de Mayotte souffre structurellement d'un sous-développement flagrant qui la place au dernier rang des collectivités nationales, la population étant en attente de stabilité et de sécurité.

La quasi-totalité des familles se retrouve aujourd'hui sans toit, la force dévastatrice du cyclone ayant emporté une grande partie des habitations précaires, qui caractérisent près de 40 % des foyers mahorais. À ce jour, nous sommes toujours sans nouvelles de milliers d'habitants, ajoutant à l'angoisse et à la désolation ambiantes.

Direction générale des services

112 Bd Halidi SELEMANI – BP 101 97645 MAMOUDZOU Cedex Tel : 0269 66 11 21 Les conséquences matérielles de cette catastrophe naturelle sont également d'une gravité exceptionnelle. Nos infrastructures vitales, parmi lesquelles l'hôpital et plusieurs axes routiers majeurs, ont été en grande partie détruites ou fortement endommagées et rendues impraticables. Les réseaux déjà largement déficients d'eau potable, d'électricité, de téléphonie et d'internet sont partiellement ou totalement hors service, plongeant une grande partie de la population dans un isolement tragique.

Dans cette épreuve, plus que jamais, la solidarité nationale, que vous avez mobilisée pour venir au secours de notre territoire, doit permettre de soulager une population épuisée, en état de survie et en attente de sécurité. Il s'agira donc de remettre en marche, rapidement, les services essentiels, pour recouvrer une vie normale.

Il y a huit jours, la nation célébrait, devant le monde entier, la réouverture de l'église de Notre-Dame de Paris, ravagée par un incendie cinq années plutôt. C'est avec une énergie comparable, et peut-être supérieure, que Mayotte devra être reconstruite après ce cyclone dévastateur, qui a laissé des stigmates profonds sur son territoire et sa population. Cela supposera des dispositifs législatifs et réglementaires spécifiques et certainement une organisation des moyens administratifs en rapport avec la situation.

Dans l'immédiat, cependant, l'état de désolation observé, sur l'ensemble de notre île, fait craindre une montée de violences et d'insécurité, aggravées par le manque de nourriture, d'eau potable et de solutions d'hébergement provisoires pour une population déjà fragilisée.

Monsieur le Premier ministre, nous sommes dans une situation d'urgence et la population côtoie des situations dangereuses en permanence. C'est pourquoi, je me joins aux appels déjà lancés par nos parlementaires pour solliciter :

- le déclenchement rapide de l'état d'urgence, pour garantir la sécurité des personnes et des biens, et renforcer les moyens des secours locaux et ceux dépêchés sur place, et d'assurer la coordination des interventions.
- mais également, la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, indispensable pour activer les dispositifs d'aide d'urgence et engager la reconstruction du territoire, de manière durable.

Direction générale des services

112 8d Halidi SELEMANI – 8P 101 97645 MAMOUDZOU Cedex Tel : 0269 66 11 21 Monsieur le Premier ministre, Mayotte traverse l'une des crises les plus graves de son histoire. Votre soutien, ainsi que celui du Gouvernement, seront déterminants pour permettre à notre île de surmonter cette épreuve et de se relever.

Je tiens, par ailleurs, à saluer les premières mesures déjà prises par l'État et à vous assurer de l'entière mobilisation des institutions locales pour accompagner les efforts engagés.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma très haute considération.



Copie à:

- Monsieur le ministre de l'Intérieur
- Monsieur le ministre des Outre-Mer
- Monsieur le Directeur du Cabinet du Président de la République
- Monsieur le préfet de Mayotte
- Monsieur le président de l'association des Maires de Mayotte
- Mesdames et Monsieur les parlementaires de Mayotte.